



Les problèmes cervicaux



LE RACHIS CERVICAL est une source fréquente de douleur de l'appareil locomoteur. Peu de gens y échappent au cours de leur vie. Certains n'ont pas de réelles conséquences tandis que d'autres ont une atteinte fonctionnelle considérable. Assise de la tête, le rachis cervical est également la principale structure protectrice de la moelle épinière. Une lésion traumatique ou une atteinte dégénérative importante à ce niveau peut toucher l'intégrité, à divers degrés, de la cavité médullaire et entraîner des lésions irréversibles du système nerveux. Il faut en être conscient !

De plus, le rachis cervical est très vulnérable lors d'un accident de voiture et est le siège d'un mécanisme lésionnel consacré, soit le coup de lapin (whiplash).

L'évaluation clinique demeure primordiale chez un patient souffrant de cervicalgie. Bien conduite, elle permet d'envisager une cause probable ou du moins de bien planifier le bilan complémentaire, voire d'instaurer un traitement.

Au traitement médicamenteux, il faut souvent ajouter des traitements physiques, en collaboration avec d'autres spécialistes de la santé. Pour les cas réfractaires ou les patients très souffrants ou ayant de grandes limitations fonctionnelles, les différentes techniques d'infiltration trouvent leur place.

J'espère qu'à la suite de la lecture de ces articles, vous saurez mieux aider votre prochain patient présentant une cervicalgie et ainsi améliorer sa qualité de vie !

Bonne lecture !

Martin Lamontagne

Physiatre

Agrément. La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et ses activités de formation continue, dont *Le Médecin du Québec*, sont agréées par le Collège des médecins du Québec. Tous les articles de cette section sont révisés par le comité de rédaction scientifique.

Post-test. Chaque mois dans *Le Médecin du Québec*, à la fin de la section de formation médicale continue, vous trouverez un post-test composé d'au plus dix questions à réponse unique. Veuillez inscrire vos réponses sur le coupon au verso de la page de questions et le retourner à la FMOQ ou remplir le questionnaire en ligne. **Trois heures** de crédits de formation de catégorie 1 seront accordées aux médecins qui auront obtenu une note de passage d'au moins **60 %**. Aucun crédit ne sera accordé au-dessous de cette note. N'entourez qu'**une seule** réponse par question. Les réponses seront publiées trois mois plus tard à la fin de la section avec les références.